



**Communiqué de la coordination CGT du Groupe Engie**

**Plan social au Siège du Groupe Engie : arrêter la démolition du Groupe, garder et développer les compétences, exiger des postes pour toutes et tous**

La Direction vient d'annoncer la réduction des postes sur le siège du Groupe : -820 postes sur 2150 soit -40%. Compte tenu des nombreux postes gelés (200) avant même la réorganisation (ce qui est illégal), ce sont 620 salariés qui vont perdre leur emploi sur les trois sites du Royaume Uni, de Belgique et de France. La CGT conteste une telle ampleur de suppressions alors que cette organisation date d'un an et a été présentée l'année dernière comme efficace pour piloter les 24 entités opérationnelles.

Ces réorganisations à répétition et parfois contradictoires minent la confiance du personnel – y compris les directeurs et directrices obligé-es de revoir leurs copies à la baisse - et constitue une grande perte d'énergie : le siège a connu des réorganisations majeures en 2011, 2013, 2016 et 2017. Comment croire en l'avenir du Groupe et en la stratégie de la direction ? Comment construire quand on passe son temps à se réorganiser ?

Depuis 2015, nous voyons tout ce qui est démolit ou vendu par la direction, nous ne voyons pas beaucoup de développement. Les réorganisations doivent être utiles pour construire et créer de l'activité, pas pour rentrer dans une spirale de doute et de pertes de compétences.

La CGT va mobiliser les salariés dans l'analyse de la validité des propositions de la direction. Les représentants CGT anticipent une intensification du travail dans un Siège déjà soumis à une forte pression et à un surtravail endémique. Ils travailleront avec les salariés et dans l'intersyndicale pour contester l'intensification et les risques pour la santé et modifier le projet.

La CGT n'est pas du tout rassurée par le « volontariat » affiché par la direction, pour gérer les départs. Elle a d'ores et déjà alerté en Comité Européen sur les risques du plan de départ volontaire projeté par la direction. De tels plans se terminent souvent mal. Il y a un risque majeur de pression managériale pour forcer la main des salariés, pression source de souffrance, pression qui a déjà commencé dans certains services. En outre, si dans un an, le nombre de départs n'est pas suffisant, il est à craindre un plan de licenciements secs.

La CGT prendra toute sa place dans les consultations et les négociations à venir afin d'obtenir des mesures qui permettront de repositionner les salarié-es dans l'entreprise et le Groupe afin que toutes et tous trouvent une solution conforme à leur souhait, de manière véritablement volontaire. La direction est responsable de ces réorganisations à répétition : elle doit en assumer les conséquences et doit garantir l'absence de départs contraints et la possibilité de reclassement de tous les salariés concernés conformément aux conventions collectives et au statut des IEG et conformément aux accords signés, notamment l'accord social européen signé en avril 2016.

La CGT informera les salariés et les mobilisera pour combattre toute réorganisation qui ne servira pas au développement et à l'intérêt général.

Contact : Eric Buttazzoni 06 21 53 77 44